

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE  
SOUS LE HAUT PATRONAGE  
DE S. M. LE ROI  
PAR LA

SOCIÉTÉ ROYALE  
DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE

ET SUBSIDIÉE PAR LE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA CULTURE

UITGEGEVEN  
ONDER DE HOGE BESCHERMING  
VAN Z. M. DE KONING  
DOOR HET  
KONINKLIJK BELGISCH  
GENOOTSCHAP VOOR NUMISMATIEK  
EN MET DE STEUN VAN HET  
MINISTERIE VAN NATIONALE OPVOEDING  
EN CULTUUR

DIRECTEURS :

PAUL NASTER, ÉMILE BROUETTE,  
JEAN JADOT, TONY HACKENS

CXVI - 1970

MÉLANGES MARCEL HOC

BRUXELLES

BRUSSEL

UN SCEAU D'ANTOINE DE PAULE,  
GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE DE MALTE  
(1628)

(PLANCHE XIX)

La collection de moulages de sceaux des Archives générales du Royaume à Bruxelles ne renferme que quelques pièces relatives à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte. Le cataloguement systématique des sceaux originaux conservés en Belgique n'étant pas terminé, il n'est pas douteux que des découvertes restent possibles dans de nombreux fonds, même si la destruction des archives des commanderies belges à Mons, en 1940, constitue une perte très grave (1).

En examinant la correspondance de l'archiduchesse Isabelle conservée aux Archives générales du Royaume dans le fonds de l'Audience, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer une lettre originale signée et cachetée que le grand maître de l'Ordre de Malte, Antoine de Paule (2), adressait le 3 mars 1628 à la gouvernante des Pays-Bas espagnols (3).

---

(1) Au sujet des archives complémentaires, on consultera notamment : L. DEVILLERS, *Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte*, Mons, 1876 ; A. SCUFFLAIRE, *Rapport préliminaire à la recherche de documents intéressant l'Histoire de Belgique dans les Archives de Malte*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, CXXIX, 1963, p. LXIX-LXXIV ; IDEM, *Documents concernant l'Histoire de la Belgique conservés parmi les Archives de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à la « Royal Malta Library », La Valette*, *ibidem*, p. CCCXXXIII-CCCLXXVII.

(2) Originaire d'une vieille famille génoise qui s'établit en 1475 à Toulouse (DE LA CHENAYE-DESBOIS et BADIÉ, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. XV, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1869, col. 526-527), Antoine de Paule appartenait à la Langue de Provence, une des trois sections françaises de l'Ordre. Grand prieur de Saint-Gilles, il fut élu grand maître en 1623 et mourut en 1636, dans sa quatre-

L'objet n'en est pas extraordinaire. Antoine de Paule redoute les conséquences des conflits en cascade que l'Histoire appellera la guerre de Trente ans (4). Averti par l'expérience (5), il sait que la présence de troupes fait peser de graves menaces sur les personnes et sur les biens. Aussi, sollicite-t-il l'intervention d'Isabelle pour que soient protégées de toute déprédation la commanderie de Lage et ses dépendances, situées dans l'évêché de Munster (6). Le grand maître dit craindre les excès des armées du roi d'Espagne ; il lui serait agréable que ses capitaines-généraux et en particulier le comte Henry de Bergh prennent des mesures spéciales de sauvegarde (7). Antoine de Paule attache d'autant

---

vingt-cinquième année. Les statuts de l'Ordre furent révisés sous son gouvernement, en 1631. Il a laissé son nom à la localité de Pawla, et celui de son saint patron à un beau palais entouré de jardins agréables (M. DE SAINT-ALLAIS, *L'Ordre de Malte, ses grand maîtres et ses chevaliers*, Paris, 1839, p. 78-79 ; sir Harry LUKE, *An account and appreciation : Malta*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1960, p. 103 ; sir Hannibal P. SCICLUNA, *The Church of St. John in Valletta*, Rome, 1955, p. 67, 72-74 et planche XLV).

(3) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Papiers d'État et de l'Audience, Lettres-missives*, n° 2042<sup>2</sup> ; *Cabinet de sigillographie*, moulage n° 34231.

(4) Les guerres qui ravagèrent l'Europe au 17<sup>e</sup> siècle furent particulièrement désastreuses pour les biens de l'Ordre (VERTOT revu par Bussy, *Histoire des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, t. III, Paris, 1859, p. 210 ; DELAVILLE LE ROULX, *Cartulaire général des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, 1100-1310*, t. I, Paris, 1894, p. CLXVII).

(5) En 1625, Antoine de Paule demanda à Philippe IV de faire protéger des métairies près de Gemerheyn dans le Palatinat (ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Secrétairerie d'État et de Guerre*, reg. 193, fol. 16 sv. : lettre analysée dans H. LONGHAY, J. CUVELIER et J. LEFÈVRE, *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII<sup>e</sup> siècle. II. Précis de la correspondance de Philippe IV avec l'infante Isabelle (1621-1633)*. Bruxelles, 1927, p. 230).

(6) DELAVILLE LE ROULX, *op. cit.*, t. I, p. CLXVII, compte la commanderie de Lage (Hanovre, cerc. Bersenbrück, par. Bramsche), unie à celle de Herford (Westphalie, ch. -I. cerc.) et à d'autres biens, parmi celles du Grand Prieuré d'Allemagne ou de Heitersheim. Actuellement, Lage fait partie de la commune de Rieste, cercle de Bersenbrück, en Basse-Saxe. Herford, chef-lieu de cercle, est en Rhénanie du Nord-Westphalie, de même que Munster, chef-lieu de la province de Westphalie.

(7) Henry de Bergh avait reçu au début de 1628 le commandement en chef laissé vacant par le départ d'Ambroise Spinola rappelé en Espagne le 3 janvier (*Biographie nationale*, t. II, Bruxelles, 1868, col. 189-203 : notice

plus de prix à l'intégrité de la commanderie de Lage que son titulaire, le bailli von Andelau, séjourne à Malte : il y remplit les fonctions de sénéchal et n'est donc pas en mesure de veiller lui-même sur les biens que l'Ordre lui a confiés (8). La démarche d'Antoine de Paule auprès d'Isabelle doit d'ailleurs s'ajouter à celles que ne manqueront pas de faire les mandataires du bailli. Le grand maître de l'Ordre de Malte signe et clôt sa lettre en la cachetant.

Les mains soigneuses qui ont ouvert cette missive ont préservé le cachet resté pour ainsi dire intact ; il n'est ni brisé, ni tombé, ce qui n'est pas chose si courante, mais à peine écrasé en sa partie inférieure. Il s'agit d'une pièce d'apparence banale, conforme dans son aspect général à d'autres cachets de grands maîtres (9), et dont le style est tout proche de celui des armoiries gravées au 17<sup>e</sup> siècle sur les monuments maltais (10).

Le cachet, de forme ovale, a une hauteur de 42 mm et une largeur de 36 mm. Il est limité par une ligne de grénétis comprise entre deux filets. Dans le champ, un écu est encadré par un cartouche baroque. Les armoiries de l'écu sont semblables à celles de tous les grands maîtres, qui écartèlent leur emblème personnel des armes de l'Ordre (11) : en 1 et 4, une croix ; en 2 et 3, un paon

par GACHARD ; H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, éd. ill., vol. II, Bruxelles, s.d. (1949), p. 398-401.

(8) Le grand bailli Arbogast von Andelau représentait en 1603 la Langue d'Allemagne au Chapitre général de l'Ordre, au cours duquel furent attribuées les chapelles réservées à chaque Langue dans l'église conventuelle de Saint-Jean à La Valette (SCICLUNA, *op. cit.*, p. 64-65). En tant que sénéchal, il représentait le grand maître là où celui-ci décidait de ne pas paraître en personne, sauf pour les matières réservées au lieutenant du grand maître. Entre autres charges, il gardait les sceaux officiels du grand maître lorsque celui-ci était malade (*ibidem*, p. 391).

(9) L. BLANCARD, *Iconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Description des sceaux*, Marseille-Paris, 1860, p. 252 et planche 98, n° 2 : cachet du grand maître Alof de Wignacourt, Malte, 31 mars 1618.

(10) E. SAMMUT, *The co-cathedral of St. John, formerly the conventual church of the Order of Malta and its art treasures*, Malte, 1960, p. 43-45 : description et photographie de la chapelle de Provence, avec les monuments funéraires d'Antoine de Paule et de son successeur Jean-Paul de Lascaris Castellar, grand maître de 1636 à 1657.

(11) M. DE SAINT-ALLAIS, *op. cit.*, p. 154 : le premier quartier ou quartier

rouant soutenu d'une gerbe, au chef chargé de trois étoiles<sup>(12)</sup>. Le motif du paon est repris dans les volutes du cartouche, sur les côtés et au-dessus de l'écu ; deux angelots assis, appuyés aux coins supérieurs de cet écu, portent d'un bras la couronne ducale caractéristique de la grande maîtrise<sup>(13)</sup>. Le cachet est imprimé sur une languette de papier découpée en forme de polygone irrégulier, qui protège le pain à cacheter ou hostie de couleur noire.

Le cachet du type de celui qui vient d'être décrit ne s'employait qu' « à cacheter les lettres aux princes étrangers et aux personnes de qualité » dit Delaville Le Roulx<sup>(14)</sup>. Il note encore qu'il « avait été ajouté aux sceaux primitifs ». La bulle de plomb, de type bien connu<sup>(15)</sup>, fut utilisée dès le 12<sup>e</sup> siècle ; elle était réservée aux actes les plus importants des grands maîtres et ne doit pas être confondue avec la bulle capitulaire<sup>(16)</sup>. Le sceau de cire sans contre-sceau, où le grand maître était représenté de face, à mi-corps, et qu'il utilisait lorsqu'il était seul en cause, est déjà cité

d'honneur était toujours réservé aux armes de l'Ordre, de gueules à la croix d'argent.

(12) Les émaux et les métaux ne sont pas représentés sur le cachet. La description complète se lirait comme suit d'après RIETSTAP, *Armorial général*, 2<sup>e</sup> éd. réimpr., t. II, Berlin, 1934, p. 396 : écartelé, 1 et 4, de gueules à la croix d'argent ; 2 et 3, d'azur à un paon rouant d'or, soutenu d'une gerbe du même, au chef de gueules chargé de trois étoiles du second. SCICLUNA, *op. cit.*, p. 215, donne une description quelque peu différente des armoiries de Paule : au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent. Si la description de M. DE SAINT-ALLAIS (*op. cit.*, p. 79) peut être comparée à celle de Rietstap, DE LA CHENAYE-DESBOIS (*op. cit.*, col. 527) dit : de gueules, à la gerbe d'or, sommée d'un paon rouant du même ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or. Pour GOUSSANCOURT (*Le martyrologe des chevaliers de S. Jean de Hierusalem dits de Malte*, 2 t. en 1 vol., Paris, 1643) Antoine de Paule « portoit d'azur à une gerbe de blé, sur laquelle est un pan à la queue espanouie d'or, au chef d'argent, chargé de 3 estoilles de gueulles ».

(13) P. SELLA (en collaboration avec M.-H. LAURENT pour le t. I), *I sigilli dell' Archivio Vaticano*, Cité du Vatican, t. I, 1937, p. 225, n° 774 ; t. II, avec volume de planches, 1946, p. 159, n° 1789 et planche LVIII.

(14) DELAVILLE LE ROULX, *Note sur les sceaux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, XLI, 1880, p. 63.

(15) G. SCHLUMBERGER, F. CHALANDON et A. BLANCHET, *Sigillographie de l'Orient latin*, Paris, 1943, p. 232-243 et planches XI et XII.

(16) DELAVILLE LE ROULX, *Note sur les sceaux...*, p. 57.

au 13<sup>e</sup> siècle. Ce sceau de cire devait se transformer plus tard en sceau plaqué sur papier (17).

C'est de ce dernier type qu'est le sceau d'Antoine de Paule dont une empreinte est conservée dans les archives des Bouches-du-Rhône (18) et qui, avec le cachet armorié sur hostie découvert aux Archives générales du Royaume, permettait au grand maître de souscrire ou de clore les documents dont il portait seul la responsabilité.

Andrée SCUFFLAIRE.

---

(17) DELAVILLE LE ROULX, *Note sur les sceaux...*, p. 73.

(18) L. BLANCARD, *op. cit.*, p. 252 et planche 98, n° 3 : Malte, 5 mars 1634.



CHEF-D'ŒUVRE SIGILLAIRE DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE



SCEAU D'ANTOINE DE PAULE  
GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE DE MALTE